



Département de l'Ain
Arrondissement Bourg en
Bresse
Commune de Villars les Dombes

ARRÊTÉ DU MAIRE

Objet : **VENTE AU DÉBALLAGE**
578 CHEMIN DU THOU

Date

12/10/2026

Numéro

PM202610A244EM

Le Maire de la Commune de VILLARS LES DOMBES,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et suivants,

VU le Code du Commerce l'Article dont les articles L 310-2, L310-5 , R310-8 et R310-9 et R310-19,

VU le Code pénal et notamment les articles 321-7 à 321-8 et R321-9 à R321-12,

VU la loi N° 2008 – 776 du 4 août 2008, relative à la modernisation de l'économie,

VU le décret N° 2009 – 16 du 17 janvier 2009, relatif aux ventes au déballage,

VU la demande en date du 20 Septembre 2026 présentée par Monsieur SCHWARTZ, en vue d'organiser une vente au déballage 578 Chemin du thou à Villars-les-Dombes.

Considérant qu'il convient de définir les conditions d'organisation de ladite vente.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Monsieur SCHWARTZ, est autorisée à organiser un vide maison au 578 Chemin du thou à Villars-les-Dombes les 17 et 18 Octobre 2026.

ARTICLE 2 : Le demandeur devra se conformer à toutes les obligations légales applicables en matière de vente au déballage et d'affichage.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

ARTICLE 4 : Les contrevenants au présent arrêté seront poursuivis et réprimés conformément aux lois et réglementations en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Villars les Dombes
- Monsieur le Chef du Centre de Secours
- La Police Municipale
- Madame la Directrice Générale des Services
- Aux Services Techniques
- Le demandeur

Chargés chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

Isabelle DUBOIS
Maire de Villars les Dombes

Le Maire

Isabelle DUBOIS

